



Revue européenne des migrations internationales

vol. 25 - n°1 | 2009

Nouvelles migrations chinoises en Afrique et en
Amérique latine

Migrants chinois au Mali : une pluralité de mondes sociaux

Chinese Migrants in Mali: a Plurality of social Worlds

Migrantes chinos en Malí: una pluralidad de mundos sociales

Françoise Bourdarias



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/remi/4876>

DOI : 10.4000/remi.4876

ISSN : 1777-5418

Éditeur

Université de Poitiers

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2009

Pagination : 7-24

ISBN : 978-2-911627-51-4

ISSN : 0765-0752

Référence électronique

Françoise Bourdarias, « Migrants chinois au Mali : une pluralité de mondes sociaux », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 25 - n°1 | 2009, mis en ligne le 01 juin 2012, consulté le 23 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/remi/4876> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remi.4876>

Migrants chinois au Mali : une pluralité de mondes sociaux

—

Françoise BOURDARIAS*

—

À partir du cas malien, cette contribution propose une approche des mobilités chinoises en Afrique de l'Ouest privilégiant les interdépendances entre activités économiques chinoises et dynamiques sociales locales. Une telle mise en relation pourrait constituer l'une des voies possibles vers une analyse comparative de plusieurs États africains.

Depuis le début des années 2000, le thème de la présence chinoise en Afrique a donné lieu à un nombre croissant de publications de politologues et d'économistes. Ils ne prennent généralement guère en compte la différenciation des contextes locaux et situent leurs analyses à l'échelle du continent africain. Les territoires locaux, les États, ne sont alors caractérisés que par les matières premières dont ils disposent, le marché qu'ils représentent pour les produits chinois, la position qu'ils occupent dans les stratégies géopolitiques de l'État chinois. Les experts enclenchent alors un débat sur l'évaluation des liens qui s'instaurent entre la Chine et l'Afrique : sont-ils bénéfiques, viennent-ils pallier les conséquences des stratégies économiques et politiques occidentales, ou constituent-ils l'amorce d'un nouveau processus de domination ?

Or l'histoire de chacun des États africains, les tensions sociales qui s'y développent donnent une forme très particulière aux migrations chinoises, qui elles mêmes contribuent à la transformation de la société locale dans ses dimensions les plus essentielles — structure du marché du travail, rapports à l'activité salariée, forme des réseaux commerciaux, constructions du politique. Ces configurations singulières connaissent des transformations rapides et relativement imprévisibles.

C'est dans cette perspective que je tenterai ici de rendre compte de la spécificité des mobilités chinoises au Mali, de la population qu'y s'y implante, particulièrement hétérogène, traversée de clivages et de conflits. Les premières

* Maître de Conférences, Université de Tours, UMR 201, IEDES, IRD, Bamako (Mali)
bourdarias@univ-tours.fr

observations menées en 2005 et 2006 m'avaient conduite à penser qu'elle ne relevait pas d'une analyse en termes de « communauté », ni même de « diaspora ». Mais ces notions, si répandues dans la littérature concernant les migrations chinoises, conviennent-elles aux nouvelles migrations vers l'Afrique ? Ce point sera évoqué en conclusion.

Les recherches sociologiques consacrées aux migrations ont d'abord privilégié l'observation des communautés implantées dans les pays d'accueil. Mettant au centre des analyses la notion de circulation migratoire (années 1990) elles ont ensuite construit des espaces d'observation englobant lieu d'origine et lieu d'installation, puis plus récemment les trajets effectués par les migrants. Les dynamiques sociales observables dans les configurations sociales mises en relation sont alors rapportées aux stratégies économiques et sociales des groupes mobiles. Les travaux concernant les migrations chinoises tendent aujourd'hui à adopter cette perspective, liant les transformations économiques et sociales des régions de départ, les phénomènes migratoires qui se développent sur le territoire chinois et les migrations transnationales.

L'importance des cadres sociaux locaux de l'installation a été soulignée par certains auteurs (Waldinger et Tseng, 1992 ; Hsu, 2007) : l'histoire des flux migratoires chinois dans le pays d'accueil considéré, l'économie locale, les formes urbaines, les politiques publiques marquent le développement des réseaux migratoires et les stratégies des migrants. Toutefois la multiplicité des interactions avec les groupes sociaux « indigènes » est rarement prise en considération¹.

L'analyse des interdépendances entre les différents groupes de migrants chinois et de nationaux semble particulièrement adaptée aux contextes des États africains. Là en effet, selon leur position, les migrants entretiennent des relations étroites avec la population locale : concurrence ou coopération avec les entrepreneurs nationaux, relations de travail liées au statut d'employeur (parfois d'employé), alliances ou conflits avec différentes fractions des élites africaines. Au premier abord, ces relations semblent circonscrites aux champs économiques et politiques, elles donnent cependant lieu, de part et d'autre, à des constructions symboliques dont on peut déceler les variations au gré des situations observées — constructions identitaires, représentations de l'altérité, conceptions politiques et éthiques, qui contribuent à transformer le regard que les individus portent sur leur société, sur leur propre trajectoire.

À une autre échelle, on peut constater que les migrations chinoises en Afrique s'inscrivent aujourd'hui dans un contexte global ambigu de tension et de coopération entre la Chine et les pays occidentaux. Les médias occidentaux et chinois sélectionnent et articulent sous une forme particulière des éléments de savoir produits par les experts, économistes et politologues. On peut notamment repérer dans ces productions médiatiques antagonistes une lutte pour la définition du développement et de ses enjeux

1 Sinon sous un angle particulier, lorsque les chercheurs privilégient les thématiques des rapports interethniques, des constructions de l'ethnicité.

politiques et économiques, du rôle de l'État, des effets de la colonisation occidentale. Les premières développent des représentations très générales et parfois rudimentaires des migrations chinoises en Afrique², construction d'un nouvel empire colonial, pillage des ressources économiques... Les secondes légitiment la présence chinoise en se fondant sur les affinités entre la Chine et l'Afrique, également confrontées à l'impérialisme occidental et pour qui le modèle de développement chinois constituerait une solution efficace³.

Les discours qui s'affrontent, se répondent, exercent une influence notable sur les populations migrantes et locales. En témoignent de nombreux forums sur internet, dans des journaux chinois et africains⁴ ; le chercheur pourra également assister aux débats qui animent les groupes de voisins et de collègues de travail, les rassemblements de consommateurs et de commerçants sur les marchés, les réunions politiques tenues dans les quartiers des villes africaines. On constate alors que les énoncés concernant les stratégies chinoises en Afrique constituent un ensemble d'outils que migrants et locaux (quand bien même ils n'auraient aucun contact direct avec les Chinois) utilisent lorsqu'il s'agit de donner du sens aux transformations sociales vécues, aux événements de la vie quotidienne : évaluation des situations de travail, des comportements patronaux, des trajectoires sociales, des politiques étatiques et des élites, des normes qui doivent orienter la vie sociale. La variabilité des discours et des pratiques qu'ils argumentent invite à multiplier les contextes de recueil des matériaux.

Cette contribution présente quelques éléments d'une recherche en cours, observation croisée de la population migrante chinoise installée au Mali et de groupes sociaux maliens entretenant avec elle des relations directes⁵ — ouvriers employés dans des établissements chinois, cadres formés en Chine, commerçants (« sédentaires », membres de réseaux commerciaux transnationaux, intermédiaires installés en Chine⁶). Les interdépendances entre les deux populations seront abordées ici à travers une

2 *Le Figaro*, 12/02/2009, RODIER Arnaud « Les Chinois à l'assaut des matières premières africaines » ; *Libération*, 3/11/2006, HASKI Pierre « Premier tapis rouge pour la Chinafrique » ; *Nouvelles*, 17, 2006, PESSINA Nina « La malédiction du pétrole : le rôle de la Chine au Soudan » ; *The New York Times*, 9/08/2004, FRENCH Howard W. « A resource hungry China speeds trade with Africa »...

Qu'il s'agisse de dénoncer les stratégies économiques et géopolitiques chinoises ou de les confronter aux politiques occidentales qu'elles mettraient en échec, les populations africaines sont constituées en ensembles « d'agents passifs » subissant des processus qui leur échappent. De même l'État Chinois semble organiser et maîtriser les flux migratoires de ses ressortissants vers l'Afrique.

3 Sur ce thème, on trouvera de nombreux articles sur Chinafrique.com, sur les sites de China Daily et du Quotidien du Peuple. A titre d'exemple: "China rejects accusation of 'colonialism' in Africa", China Daily, 05/03/2009.

4 Les sites suivants permettent de sélectionner des articles de journaux africains et des forums : Maliweb, Allafrika, Jeune Afrique.com, Afrik.com, Afrique en ligne, Panapress.

5 Résidant depuis plusieurs années dans un quartier populaire de Bamako, j'ai pu recueillir des observations sur l'évolution des constructions maliennes de l'identité chinoise.

6 Commerçants mobiles et intermédiaires commerciaux font l'objet d'un double terrain, au Mali et en Chine (Guangzhou).

analyse des transformations de la configuration migratoire chinoise, des cadres sociaux locaux qui les orientent et, dans une perspective micro sociale, des constructions identitaires des migrants⁷.

PRÉSENCE CHINOISE ET TRANSFORMATIONS DE LA CONFIGURATION SOCIALE MALIENNE

« *Les Chinois sont arrivés avec Modibo* ». Cette formule courante au Mali suggère bien une articulation particulière entre le politique, l'économique et la mémoire collective. La figure de Modibo Keita symbolise l'orientation socialiste adoptée par l'État Malien dès l'indépendance en 1960. L'État noue alors des liens privilégiés avec l'URSS et la Chine. Les stratégies économiques mises en œuvre conduisent à une industrialisation accélérée, au développement d'un secteur d'État. Les entreprises publiques se multiplient, les experts envoyés par l'État chinois les organisent⁸, ils développent également les équipements publics et les hôpitaux. Les flux étudiants vers la Chine concernent essentiellement les formations techniques et scientifiques.

À cette période, les alliances diplomatiques nouées par la Chine avec de nombreux États africains lui permettent de s'affirmer au sein des organismes internationaux. Le Mali se voit cependant attribuer une position privilégiée d'allié « sans faille », fréquemment soulignée par les médias des deux pays. Allusion entre autres à l'épineuse question de la reconnaissance de Taiwan, qui a perturbé les relations de la Chine avec un certain nombre d'États africains⁹.

En 1968, un coup d'État militaire renverse Modibo Keita. Le nouveau gouvernement rompt avec les orientations économiques précédentes, mais maintient les relations avec la Chine. Les entreprises d'État chinoises implantent peu à peu des filiales au Mali, notamment dans le bâtiment et les Travaux Publics, certaines s'ouvriront ensuite aux capitaux privés et acquerront leur autonomie à la faveur des réformes économiques mises en œuvre par le gouvernement chinois¹⁰.

7 Cette facette de la recherche a donné lieu à une communication « Chinese migrations in Mali », *Workshop on the new Chinese migrations*, INALCO 12 septembre 2008. L'esquisse d'une analyse des dynamiques sociales repérables dans certaines composantes de la société malienne, « Migrants chinois et travailleurs locaux au Mali », a été présentée dans le cadre de l'Atelier *Actualité de la recherche sur les migrations maliennes*, 2, 3 et 4 juin 2008, IRD/FLASH, Bamako, Mali, une publication est prévue en 2009. Un article « Mobilités chinoises et dynamiques sociales locales au Mali » sera publié en 2009 dans la revue *Politique Africaine*.

8 Textile, agro-alimentaire, matériaux de construction, industries pharmaceutiques... La coopération soviétique quant à elle participe surtout à l'organisation de l'armée, du secteur minier, de l'enseignement.

9 Cas du Sénégal avec lequel les relations diplomatiques, rompues en 1996, n'ont été rétablies qu'en 2005.

10 Notamment la réforme des droits de propriété industrielle en 1997, suivie de la privatisation partielle d'un certain nombre d'entreprises, au sein desquelles l'État peut ou non devenir le partenaire majoritaire. (Bergère, 2007 ; Kernen et Rocca, 1998).

À la fin des années 1970, l'État Malien enclenche un processus de privatisation du secteur public, poursuivi par les gouvernements qui se succéderont après la chute du pouvoir issu du coup d'État¹¹. Certaines entreprises deviendront des sociétés sino-maliennes, mais la plupart sont alors rachetées (et démantelées) par les réseaux commerciaux maliens qui renforcent alors leur position tant dans la sphère économique que dans la sphère politique.

Ce processus a provoqué un accroissement considérable du chômage des ouvriers et des cadres. Une partie d'entre eux ont cherché un emploi dans les entreprises chinoises.

Le bas niveau des salaires au Mali et l'état du marché du travail incitent aujourd'hui les employeurs chinois à utiliser cette main d'œuvre. Les entreprises publiques ou privées ne font venir de Chine que les ingénieurs, les techniciens et quelques ouvriers qualifiés qui encadrent la main d'œuvre ouvrière malienne. De nombreux ingénieurs maliens formés en Chine sont employés comme intermédiaires, traducteurs, assistants techniques.

Sur ce point, le Mali se différencie d'autres pays du continent où l'essentiel de la main-d'œuvre recrutée par les firmes chinoises vient de Chine¹². L'influence des entreprises chinoises sur le marché du travail malien oriente les transformations de la société locale : représentations ouvrières du travail salarié et du rôle économique de l'État, positions politiques des diplômés formés en Chine qui se perçoivent comme une élite en formation, opposée aux élites d'État, et affirmation des conceptions du développement inspirées du modèle chinois.

Ce contexte politique et économique, et notamment la prééminence du secteur public¹³ dans les activités chinoises au Mali, marque également les mobilités chinoises — les formes d'implantation, les activités économiques, les rapports à la population locale.

En premier lieu, les établissements industriels et commerciaux privés chinois se sont installés assez tard au Mali, pour l'essentiel, à partir de 2000. Le cas des établissements commerciaux (import-export et détail) est particulièrement significatif, ils sont aujourd'hui peu nombreux¹⁴, tandis que dans d'autres pays d'Afrique de

11 Moussa Traoré est chassé du pouvoir en 1991, les gouvernements qui se succèdent alors se réclament de la démocratie.

12 L'Algérie entre autres.

13 Aujourd'hui 11 grandes entreprises d'État ou mixtes sont implantées au Mali, essentiellement dans le BTP.

14 Selon les sources administratives (Tribunal de Commerce, Chambre de Commerce et d'Industrie, Centre Malien pour la Promotion de l'Industrie), 60 entreprises privées chinoises seraient en activité à Bamako en 2008, dans le bâtiment (9), l'industrie (8) et le commerce, dont 30 commerces de gros et 13 de détail. Ce dernier chiffre s'avère exact, par contre le nombre d'entreprises artisanales est beaucoup plus élevé, notamment dans le bâtiment où se développe un secteur informel (40 petites entreprises à peu près).

l'Ouest, au Sénégal et au Bénin par exemple, les implantations se sont multipliées depuis 2003 (Kernen et Vullier, 2008 ; Bredeloup et Bertoncello, 2006 ; Dupré et Shi, 2008), suscitant parfois l'opposition des commerçants locaux.

Cette particularité semble liée à la puissance des réseaux commerciaux maliens, qui remonte à la période précoloniale¹⁵. Ils se sont imposés très tôt en Afrique de l'Ouest et du Centre. Aujourd'hui ils sont présents dans toutes les places commerciales d'Asie (notamment en Chine), du Moyen Orient, d'Europe et d'Amérique du Nord.

La privatisation de l'économie malienne a permis l'augmentation du capital, le renforcement des monopoles commerciaux. Le poids politique de ces entrepreneurs dérive à la fois de leur position économique et des alliances qu'ils ont nouées avec le monde politique, par le biais des liens familiaux, des investissements économiques, des appartenances religieuses. L'emprise sociale de ces réseaux de clientélisme est renforcée par la limitation des recrutements dans le secteur public qui conduit de jeunes diplômés à intégrer les entreprises commerciales, par la désindustrialisation qui contribue à la croissance d'un commerce « informel » étroitement dépendant des grands établissements commerciaux.

Le développement des échanges avec la Chine a encore impulsé le dynamisme de ces réseaux et favorisé l'apparition de nouvelles entreprises. L'implantation massive de commerçants chinois au Mali ne mettrait dans un premier temps en péril que les entreprises les plus fragiles, mais elle serait susceptible de porter atteinte à la solidité d'un système d'alliances qui conditionne, non sans conflits, la stabilité de l'appareil d'État.

Que cette situation ait donné lieu ou non à des négociations entre États, elle semble avoir été appréhendée par les représentants de l'État chinois au Mali. Les candidats à l'installation, quant à eux, ont jusqu'à présent perçu les difficultés qu'ils rencontreraient dans le secteur de la distribution, d'où une prolifération des « bars-hôtels »¹⁶, en fait des hôtels fréquentés par des prostituées et leurs clients maliens — activité très rentable mais aussi dangereuse. Dans un contexte local où les tensions qui traversent le champ religieux marquent de plus en plus les représentations du politique, la prolifération des bars chinois devient un indice de la décadence de la société malienne, des dysfonctionnements de l'État. Les Imams les dénoncent dans leurs prêches, les riverains multiplient les pétitions exigeant leur fermeture¹⁷.

15 Des chercheurs ont souligné leur adaptation rapide au commerce transnational : (Amselle, 1987 ; Grégoire et Labazée, 1993).

16 En 2008, 85 établissements étaient répertoriés par l'Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie.

17 J'ai pu consulter en 2007 les pétitions adressées à la Brigade des Mœurs et appréhender la diversité des milieux sociaux d'appartenance des pétitionnaires.

Contrairement à ce qui a pu être observé dans certaines villes d'Afrique de l'Ouest (Kernen et Vullier, 2008), les résidents chinois de Bamako ne se sont pas approprié un territoire urbain spécifique. Il n'existe pas aujourd'hui encore de « quartier chinois », ni même de « rue commerçante chinoise ».

Largement dispersés dans l'espace urbain bamakois¹⁸, les commerces et surtout les bars, semblent constituer aux yeux d'une grande partie de la population l'aspect le plus visible de la présence chinoise. A l'inverse, les établissements industriels, les chantiers, les lieux de résidence où sont concentrés leurs salariés, pourtant facilement repérables, sont situés à cette distance à la fois physique et sociale qui suscite un sentiment d'opacité et de mystère.

En dehors des chantiers sur lesquels résident temporairement les ouvriers et quelques techniciens, les cadres occupent des logements collectifs au siège des entreprises, ou dans des « cours » où se regroupent les cadres de plusieurs établissements. Un tel mode d'habitat, les déplacements collectifs des résidents, alimentent les stéréotypes qui se diffusent dans les milieux populaires bamakois¹⁹. Les cadres et les ouvriers chinois sont « invisibles » non parce qu'ils se cachent, mais parce qu'ils instaurent une distance rendant impossible tout contact en dehors des relations de travail. Cette caractéristique désigne « les Chinois envoyés par leur gouvernement », catégorie qui, dans ce contexte particulier, rassemble en fait des travailleurs du secteur public et du secteur privé et les oppose aux « privés », petits commerçants et surtout gérants de bars-hôtels. Ces derniers, bien trop proches, sont aussi trop visibles, et dans certaines situations de crise, ils se voient attribuer tous les traits négatifs des activités chinoises au Mali — concurrence déloyale, vente de produits de mauvaise qualité²⁰, atteinte aux valeurs morales et religieuses maliennes, tandis que les « Chinois mandatés par leur gouvernement », dont les comportements sociaux peuvent être critiqués, « produisent » et « contribuent au développement du Mali ».

L'opposition secteur d'État/secteur privé, quelques soient les groupes englobés dans chaque catégorie, semble aujourd'hui structurer les représentations maliennes de la population chinoise, lorsqu'il s'agit de formuler une évaluation des avantages et des inconvénients de sa présence pour le Mali, de différencier les modes de vie et les comportements sociaux des migrants.

Ces catégories sont également travaillées, sous de multiples formes, par les résidents chinois, lorsqu'ils sont amenés à définir leurs groupes de référence, à dessiner les contours de leurs identités collectives. La prégnance de cette opposition doit être rapportée à la genèse de l'implantation chinoise au Mali et aux stratégies de l'État malien, dont quelques traits viennent d'être soulignés.

18 Les sièges des sociétés et les commerces sont en majeure partie concentrés à Bamako. Aucun commerce ou bar chinois n'est aujourd'hui implanté dans des villes secondaires comme Mopti ou Ségou.

19 Le gouvernement chinois enverrait des prisonniers travailler en Afrique ; les ressortissants chinois redouteraient les Africains, ou les mépriseraient ; ou encore, ils dissimuleraient ainsi des pratiques particulièrement choquantes...

20 En d'autres circonstances, les bas prix proposés par les commerçants chinois permettraient de stigmatiser les commerçants locaux.

LA CONSTRUCTION DES GROUPES DE RÉFÉRENCE EN SITUATION DE CRISE

En mars 2005, des bars chinois furent pillés par des émeutiers à l'issue d'un match de football perdu par l'équipe malienne contre l'équipe togolaise. Au cours de la même année, plusieurs résidents chinois ont été victimes d'agressions. Ces événements semblent être à l'origine de la fondation de l'Association des Résidents Chinois au Mali (ARCM)²¹ dont tous les adhérents sont des entrepreneurs privés.

Les entretiens effectués à cette période auprès de résidents chinois à Bamako²², font apparaître des constructions identitaires contrastées. L'opposition entre « secteur d'État » et « secteur privé » traverse alors l'ensemble des discours recueillis.

Les cadres et les techniciens des entreprises liées à l'État chinois se réfèrent à la longue durée des relations d'entraide qui associent la Chine et les pays africains. Leurs discours travaillent les énoncés formulés dans la presse et dans les discours officiels chinois, repris par les média maliens proches du pouvoir. L'activité technique des experts participe ainsi à la marche vers l'autonomie économique des pays anciennement colonisés, la durée limitée de leur séjour au Mali manifeste bien le souci de respecter l'indépendance des partenaires. Autant de réponses implicites aux argumentations développées dans la presse occidentale, accusant les Chinois de coloniser l'Afrique. Les entrepreneurs privés (« Les gens de l'ARCM ») sont alors situés dans la sphère du marché, motivés exclusivement par le profit économique, durablement implantés au Mali, ils rejoindraient en cela les occidentaux.

Les gestionnaires et les cadres des sociétés d'État et des firmes à capitaux mixtes insistent fréquemment sur le primat du politique et des stratégies diplomatiques de l'État chinois. Toutes ces entreprises ne subissent pas les mêmes contraintes économiques. Les premières travaillent beaucoup dans le cadre de la coopération d'État à État, les secondes doivent s'imposer sur le marché malien et lors des appels d'offre internationaux. Leurs administrateurs disent travailler tantôt à perte, tantôt pour des bénéfices très faibles²³, compensés par les profits réalisés dans d'autres pays du continent. Mais le Mali est un pays « diplomatiquement important », de plus de telles stratégies « peuvent faciliter l'entrée des produits chinois sur le marché ».

21 Interrogés en janvier 2006, les responsables de l'association lient sa création aux événements de 2005. L'association malienne revendique alors « à peu près 400 adhérents ».

22 Entrepreneurs privés de l'industrie et du commerce, tenanciers de bars-hôtels, cadres d'entreprises d'État. Ces entretiens exploratoires portaient sur la vie de travail et la vie quotidienne au Mali.

23 Bien qu'il soit difficile de vérifier de telles assertions, des entretiens réalisés auprès d'entreprises concurrentes, de fonctionnaires maliens et de notables locaux laissent penser que les termes de certains contrats impliquent de faibles marges bénéficiaires ou des déficits.

Aussi bien que les pratiques économiques, les principes éthiques semblent opposer les deux groupes. Les experts affirment qu'ils « respectent les lois locales » et entretiennent des rapports harmonieux avec l'administration malienne, « les privés », et surtout les tenanciers de bars, contourneraient la législation et scandaliseraient les Maliens.

Les entrepreneurs privés, quant à eux, se présentent comme les agents des dynamiques qui se développent en Chine. Leur esprit d'entreprise leur permet de lutter contre les obstacles sociaux qui s'opposent à l'ascension de leur famille. Ils font de fréquentes allusions, plus ou moins voilées, à l'ostracisme dont ils sont victimes de la part de leurs compatriotes du secteur d'État, au peu de soutien que leur apportent les autorités consulaires chinoises. Ils décrivent alors longuement les conflits qui les opposent aux fonctionnaires « corrompus » des administrations maliennes, à leurs salariés locaux, « revendicatifs » et peu efficaces. La nouvelle association doit leur permettre de négocier en position de force avec les autorités maliennes et d'obtenir la reconnaissance de leurs autorités consulaires.

Recueillis dans une situation particulière, où les individus s'efforcent, face à l'enquêteur, de définir et de légitimer leur position au sein du groupe des ressortissants chinois et de la société malienne, ces discours laissent entrevoir les tensions qui traversent la population migrante. Les interviewés ne se réfèrent ni aux mêmes contextes, ni aux mêmes temporalités — longue durée des politiques d'aide mises en œuvre par l'État chinois pour les uns ; pour les autres, problèmes économiques et sociaux vécus au jour le jour dans le pays d'origine et au Mali.

Pourtant, les deux secteurs sont étroitement liés. Les entrepreneurs privés sont pour une bonne part d'anciens cadres du public. En fin de contrat ils fondent une entreprise dans le bâtiment, l'industrie, le commerce ou l'hôtellerie, en fonction des capitaux économiques qu'ils peuvent réunir, c'est-à-dire en fonction du réseau social qu'ils peuvent mobiliser tant en Chine qu'au Mali. L'hôtellerie ou le petit commerce sont parfois des étapes intermédiaires, ou des solutions de repli en cas d'échec. Certains cadres en activité investissent dans des entreprises privées dirigées et cofinancées par des membres de leur réseau social.

Depuis deux ou trois ans, l'accroissement de la concurrence, et les conflits qui en résultent, font apparaître une nouvelle opposition entre les « privés qui viennent du public » et les « Chinois de l'extérieur », c'est à dire, ceux qui viennent directement de Chine, sans passage par une société d'État. Cette catégorie est elle-même très hétérogène, composée de petits entrepreneurs individuels, pauvres en capitaux, souvent diplômés (certains s'investissent dans les activités informelles ou sont employés comme gérants dans des hôtels) et d'investisseurs liés à des réseaux déjà actifs en Chine, en Afrique et en Asie.

Les observations menées deux ans après « les événements de 2005 »²⁴ dessinent un nouveau paysage social. L'effacement des deux blocs identitaires fondés

24 En 2007 et 2008, des récits de trajectoire ont été recueillis auprès d'une population incluant les résidents interviewés en 2005-2006. Des entretiens répétés ont été effectués auprès de 40 résidents chinois, cadres d'entreprises d'État, entrepreneurs privés (industrie, commerce hôtellerie) et quelques ouvriers.

sur l'opposition du secteur public et du secteur privé fait apparaître de nouvelles lignes de tension au sein de la population migrante. Les individus, en construisant pour l'enquêteur leur cheminement personnel, évaluent avant tout leur situation d'expatriés et l'avenir qu'elle leur permet d'envisager. La façon dont ils définissent leur position dans leur pays d'origine, leurs représentations de la société malienne sont liées à ce point de vue réflexif que l'enquête les conduit à adopter.

Une telle perspective accentue la fragmentation du groupe des résidents chinois. À ce niveau, les individus se différencient surtout par les espaces de relations qu'ils construisent entre le Mali et la Chine, par les calendriers sociaux auxquels ils se réfèrent, par leurs rapports avec certains groupes de la population locale.

L'ÉVALUATION DES DISTANCES SOCIALES EN TERRITOIRE ÉTRANGER

Les lignes de clivage traversent les catégories d'activité économique et de statut. « Cadres salariés », « entrepreneurs », de telles catégories englobent toujours des individus situés à des moments différents de leurs trajectoires et que distinguent par ailleurs leurs perspectives d'avenir, les ressources qu'ils ont la possibilité de mobiliser. Dans la configuration concrète observée ici, il semble que la distance sociale qui en découle se traduise par des stratégies d'évitement, parfois des sentiments de méfiance réciproque²⁵. Certains interviewés lieront explicitement leur perception du milieu des résidents chinois au Mali à l'évaluation des dynamiques sociales qui se sont développées dans leur pays d'origine, engendrant individualisme et compétition²⁶. En situation d'expatriation, les interviewés construisent des identités qui marquent ce qui les sépare, tant au Mali que dans leur pays d'origine : histoire familiale, formation, perspectives d'avenir, modes d'intégration à la société chinoise.

Les récits des cadres en fin de carrière des sociétés d'État et ceux des ouvriers²⁷ présentent des affinités qui pourraient surprendre, mais dont peuvent rendre compte en partie les conditions de la mobilité sociale et les modes d'acquisition des savoirs professionnels.

Les cadres âgés de plus de cinquante ans ont tous occupé des emplois d'ouvrier après avoir été formés « sur le tas », avant de pouvoir entreprendre des études. Quelque soit leur milieu d'origine, ils ont vécu, adolescents, les événements de la révolution culturelle. Les études ont ensuite permis à certains une mobilité sociale, à d'autres de surmonter le déclassement de leur famille²⁸. Ils se définissent comme des

25 Lisibles dans le choix des lieux de rencontre entre Chinois ou avec des Maliens, dans les parcours urbains privilégiés. Le regard des compatriotes est toujours pris en compte.

26 « Je n'ai pas d'amis ici... L'amitié, la confiance, je ne sais pas comment c'est chez vous... Pour moi en Chine il y a la famille et quelques amis d'enfance, sinon la relation dure tant que vous êtes utile à l'autre. » (Cadre d'une entreprise mixte, 55 ans, en français).

27 Âgés de 30 à 40 ans, ils sont employés dans le secteur d'État ou le secteur privé.

28 Lors de conversations informelles, trois cadres ont narré l'histoire de leur famille, détruite pendant la révolution culturelle. Fils de riches cultivateurs ou d'intellectuels, ils ont pu effectuer une contre mobilité sociale en saisissant « les occasions offertes » par les transformations de la société chinoise.

individus qui ont su « suivre le courant », « le fil de l'eau », sans trop savoir où cela les conduirait. L'entreprise qui les emploie, leurs missions dans plusieurs pays d'Afrique ne sont que les moyens de construire en Chine un espace familial sécurisé, le seul lieu de vie qu'ils valorisent, et dont l'avenir leur semble aujourd'hui incertain. Cette expérience particulière des contraintes sociales les conduit à assimiler les processus sociaux maliens et chinois, leurs conceptions du développement s'en trouvent profondément marquées. Une société doit être, selon eux, évaluée à l'aune du cadre d'action qu'elle offre aux individus et l'industrialisation seule peut leur permettre de construire un espace d'autonomie, protection contre la domination inévitable d'un État et de ses élites plus ou moins corrompues. Ils évoqueront souvent les liens de confiance et d'estime qu'ils ont noués avec certains ingénieurs maliens formés en Chine, dont les trajectoires et la position sociale leur paraissent ressembler aux leurs²⁹, tandis que les jeunes ingénieurs chinois semblent appartenir à un monde qui leur est étranger.

Les récits des ouvriers privilégient également l'accumulation des expériences professionnelles et sont rythmés par les événements, les « hasards », qui les ont conduits à « choisir un chemin ». Comme les cadres âgés, ils constituent la famille en espace de référence. Issus de lignées ouvrières ou paysannes, ils insisteront sur le fait qu'ils ont réussi à maintenir la position familiale en évitant le chômage et le déclassement. Ils ont appris leur métier « sur le tas » et tiennent tous dès le départ à déclarer qu'ils n'ont pas de diplôme et que leurs propos seront sans doute sans intérêt. Ils accordent en fait une grande valeur à ce mode de formation et marquent ainsi leur distance vis-à-vis des techniciens diplômés qui supervisent leur travail, et avec lesquels les relations semblent parfois conflictuelles³⁰. Encadrant une équipe de 6 à 10 travailleurs maliens ils tentent de reproduire avec eux les relations qu'ils ont entretenues avec leur propre maître d'apprentissage. Leurs représentations de l'Afrique s'en trouvent profondément modifiées³¹. Ils comparent le Mali et leur pays sous l'angle des techniques mises en œuvre et des moyens de travail, de la formation des ouvriers qu'ils jugent rudimentaires. Leur pays leur semble plus avancé sur la voie de la modernisation, sans plus. Le chômage et la pauvreté sont ici et là-bas également menaçants. Cependant la distance, et souvent l'hostilité qui marquent leurs relations avec les ouvriers maliens³² contribuent à les dissuader de prolonger leur expatriation. Dépourvus de relations sociales et de ressources monétaires, ils disent ne pouvoir

29 Les entretiens réalisés en 2007 auprès d'ingénieurs maliens formés en Chine confirment ces relations privilégiées et mettent en lumière les affinités entre les représentations politiques des uns et des autres.

30 « Ceux qui n'ont que la théorie croient tout savoir, ils ne savent rien et ils veulent commander ». Cette réponse d'un ouvrier à d'une question portant sur l'organisation du travail sur le chantier fut vigoureusement approuvée par ses compagnons.

31 « Ce qu'on nous avait dit est faux ! On montre des films... Les Noirs vivent sans habits dans les arbres, à danser tout le temps (rires). Nous ne voyons pas ça ici... En rentrant je dirai tout ça. » (Ouvrier électricien, 39 ans, entreprise d'État)

32 Les observations effectuées sur des chantiers, les entretiens avec des ouvriers maliens le confirment. Les ouvriers maliens, confrontés à une organisation du travail qui leur est étrangère, revendiquent aujourd'hui des rapports salariaux contractualisés et strictement régulés par les pouvoirs publics.

envisager une migration vers les pays occidentaux ou une activité indépendante au Mali. L'obstacle de la langue, leurs conditions de logement sur les chantiers restreignent leurs relations de sociabilité aux ouvriers chinois de la même entreprise.

Comme les cadres en fin de carrière et les ouvriers, les jeunes cadres des entreprises publiques et privées³³ se considèrent comme des « passants » au Mali. Ils se rapprochent cependant des entrepreneurs indépendants, pourtant plus âgés, par le regard qu'ils portent sur leur parcours individuel, par la position qu'ils s'attribuent au sein de la société chinoise. Les uns et les autres, se perçoivent comme les agents de la modernité. Leurs récits mettent en scène des individus rationnels aptes à observer leur société de façon distanciée. Certains évoqueront longuement le poids des réseaux sociaux, l'emprise de l'argent sur la société, la concurrence qui s'est instaurée entre les individus, dans ce contexte leur réussite est liée au mérite et à l'habileté sociale.

Titulaires de diplômes universitaires élevés, les jeunes cadres travaillent leur progression dans l'entreprise qui les emploie en y développant leurs relations sociales — en dépendent les missions qu'ils souhaitent obtenir dans d'autres filiales plus « valorisantes », en Afrique, en Europe ou aux États-Unis, et de là peut-être dans d'autres entreprises plus performantes. Tout en affirmant le projet de terminer leur carrière en Chine, ils s'assimilent volontiers à la catégorie des élites professionnelles mobiles adaptées aux nouvelles dynamiques mondiales³⁴. En dehors des relations stratégiques entretenues avec d'autres cadres expatriés, leurs contacts avec la société malienne relèvent de la curiosité, du « désir de voir des choses différentes », certains se compareront alors à des voyageurs³⁵.

Pour les entrepreneurs au contraire les réseaux sociaux construits au Mali conditionnent le développement et la survie de l'entreprise, sous des formes différentes dépendant des ressources mobilisables en Chine, c'est sans doute ce dernier critère qui permettrait le mieux de les différencier. De nombreux entrepreneurs ont occupé des emplois de cadre dans le secteur d'État, qu'ils ont quitté au moment où leurs perspectives de carrière se restreignaient, les capitaux qu'ils avaient pu rassembler en Chine limitaient la taille de l'entreprise et les incitaient à s'implanter au Mali. Là, leur connaissance du marché local et des activités des résidents chinois, les relations de travail nouées avec des fonctionnaires, des commerçants, des cadres techniques maliens constituaient des atouts. La plupart se trouvent ainsi « enfermés » au Mali et ne peuvent aujourd'hui envisager d'étendre leur activité dans d'autres pays. Certains se

33 Les enquêtés sont âgés de 30 ans ou moins. Ils effectuent leur première mission à l'étranger et sont employés dans des sociétés d'État ou de grandes sociétés privées.

34 Ils désignent à l'occasion ce qui les différencie de ceux que les transformations du monde déconcertent, en Chine comme dans le reste du monde, de ceux que la nostalgie empêche d'agir. Ce thème sera particulièrement développé lors de conversations informelles portant sur la transformation des villes, l'organisation des entreprises...

35 Malgré les règles strictes qui régissent la vie collective (« nous n'avons pas le droit de sortir seul, du moins sans prévenir »), certains fréquentent les restaurants maliens et étrangers, les bars et boîtes de nuit maliennes et libanaises, entretiennent des relations amicales avec de jeunes Maliens.

trouvent aujourd'hui à la tête d'entreprises assez prospères, notamment dans le bâtiment, où ils ont pu sélectionner leur personnel qualifié malien et chinois dans les entreprises d'État qu'ils ont quittées, en proposant de meilleurs salaires. Dans l'import-export, ils ont su établir des liens de coopération avec des commerçants maliens grossistes ou détaillants. Ils associent parfois à cette activité des commerces de détail, des bars-hôtels qu'ils mettent en gérance ou confient à des parents. Cette catégorie d'entrepreneurs est la plus susceptible de constituer le noyau d'un petit groupe de résidents chinois relativement stables au Mali³⁶. Ils assument eux-mêmes la gestion de leur établissement et, avec l'aide d'un traducteur malien formé en Chine, la recherche des marchés, le recrutement et la direction de la main-d'œuvre malienne. Ils se conçoivent comme les véritables agents de développement du Mali et se définissent volontiers comme « sino-maliens » en dépit des conflits qui les opposent à la main-d'œuvre et aux entrepreneurs locaux.

Ce mode d'insertion dans la société locale les différencie des entrepreneurs venus directement de Chine — ils tiennent eux-mêmes à souligner ce qui les en distingue, la stabilité et l'intégration à la société malienne.

Dans la production industrielle et l'import-export, certains « nouveaux venus » participent en effet à des réseaux financiers transnationaux qui implantent des entreprises dans plusieurs pays africains et asiatiques, changent d'activité et ferment des succursales en fonction des aléas du marché. Ils circulent entre leurs différents pôles d'activité et confient la gestion des établissements et les négociations administratives à des cadres chinois.

Les commerçants détaillants et les hôteliers semblent au premier abord constituer un groupe relativement homogène de petits entrepreneurs indépendants disposant au départ de capitaux restreints. Il s'agit là en fait d'une catégorie particulièrement hétérogène, qui se distingue par un « turn over » rapide. Le petit commerce et l'hôtellerie tiennent lieu d'activité relais pour d'anciens cadres qui montent leur projet d'entreprise, d'investissement annexe pour des entrepreneurs déjà installés, et aussi bien sûr d'activité principale pour de nouveaux venus qui espèrent échapper au salariat en fondant une petite entreprise. Les registres administratifs³⁷ permettent d'appréhender les difficultés qu'ils rencontrent. Certains établissements, notamment dans le secteur des bars-hôtels, semblent changer de « propriétaire » à un rythme accéléré. Il s'avère que beaucoup sont en fait tenus par des gérants. Les entretiens et les observations déjà effectués montrent qu'il s'agit d'une population jeune (en majorité âgée de moins de 35 ans), très souvent diplômée (au moins deux ans d'études universitaires), comportant un certain nombre de jeunes femmes seules. Leurs revenus ne leur permettent guère d'accumuler les capitaux nécessaires à l'installation d'une entreprise.

36 Ils ont cependant pour la plupart laissé leur famille en Chine et y effectuent de fréquents séjours.

37 Tribunal de commerce, Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie...

Ces nouveaux migrants sont arrivés au Mali « par connaissance » ou « recrutés » par un compatriote de la même région. Défavorisés par leur origine sociale, victimes des transformations de la société chinoise — ils insistent tous sur ce point — ils se trouvaient au chômage, sans perspectives d'avenir. Ils sont là pour « faire de l'argent » puis trouver une autre activité³⁸, mais ils ne sauraient préciser laquelle et déclarent qu'ils ne « font pas de projet », attendent des occasions, peut-être pour atteindre des pays occidentaux s'ils ont « de la chance »...

Cette dernière catégorie de migrants est susceptible de prendre de l'importance compte tenu de l'évolution du marché du travail en Chine³⁹. Il serait intéressant d'observer leurs trajets entre les pays d'Afrique de l'Ouest, car ils semblent constituer un groupe particulièrement mobile.

CONCLUSION

En 2007, les autorités maliennes répertoriaient « à peu près » 1000 résidents permanents chinois⁴⁰ au Mali. Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest accueillent une population beaucoup plus importante. La force des réseaux commerciaux maliens et les ressources limitées en matières premières peuvent rendre compte de cette situation, susceptible d'évoluer assez rapidement. L'augmentation du prix des céréales incite aujourd'hui certains responsables politiques et administratifs à préconiser l'implantation de « villages agricoles chinois » dans les nouvelles zones rizicoles en cours d'aménagement. On constate par ailleurs depuis deux ans une augmentation notable du nombre des petites entreprises artisanales chinoises (maçonnerie, menuiserie, produits alimentaires). Il reste que le Mali n'est pas considéré comme un espace privilégié d'accumulation économique. Lieu de passage pour les cadres, les ouvriers et les entrepreneurs liés aux réseaux économiques transnationaux, le Mali est investi « faute de mieux » par des migrants faiblement pourvus en capitaux économiques et relationnels, qui ne peuvent atteindre les États Unis, l'Australie ou l'Europe.

Ce contexte contribue à l'hétérogénéité de la population migrante, dont les spécificités sont liées à la genèse des flux migratoires chinois vers le Mali.

Dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est, en Afrique du Sud, les nouveaux migrants économiques des années 90 — dans certains cas précédés par les experts envoyés par l'État Chinois après l'indépendance — on rencontré des communautés de « Chinois d'Outre Mer » installés depuis plusieurs générations, liés par les échanges matrimoniaux et la coopération économique, exerçant un monopole dans certains

38 Les gérants de bars éprouvent un sentiment d'insécurité face à la police, à leurs employés, à la population malienne, dont ils dénoncent couramment la xénophobie.

39 Depuis 2008, un « secteur informel » chinois se développe : colportage, vente ambulante de médicaments, installation de gargotes sommaires sur les grands marchés urbains.

40 En fait ce chiffre ne tient pas compte des migrants arrivés avec un visa de tourisme qu'ils renouvellent tous les mois. Par ailleurs ne sont pas comptabilisés le personnel de l'ambassade, les cadres et ouvriers salariés sous contrat (de deux à quatre ans).

secteurs d'activité. Les travaux d'E.Hsu à Zanzibar (Hsu, 2007) montrent bien comment ce processus a orienté l'évolution de la population chinoise, la différenciation croissante des groupes qui la composent.

Dans le cas du Mali les « premiers arrivants » sont les experts du secteur d'État et une bonne partie des entrepreneurs privés en sont issus. Ils ont pu choisir les activités qui leur permettaient d'utiliser leur connaissance du milieu malien et leur expérience professionnelle. Les nouveaux arrivants ont dû se replier sur des secteurs moins rentables ou créer des entreprises impliquant la mobilisation de capitaux importants — facteur d'hétérogénéité sociale non négligeable. L'influence du secteur d'État se lit également dans la provenance géographique des résidents. On ne constate pas encore au Mali la formation de véritables groupes d'intégration marqués par une forte identité régionale. Les sociétés installées au Mali y envoient des salariés recrutés dans leurs multiples filiales chinoises. L'origine des cadres et des entrepreneurs interviewés et celle des créateurs d'entreprises répertoriés sur les registres administratifs manifestent la même dispersion géographique. Cette situation est toutefois susceptible d'évoluer rapidement, les trajectoires des nouveaux migrants permettent d'anticiper la constitution d'une multiplicité de réseaux sociaux fondés sur l'appartenance régionale.

La faible cohésion du groupe des résidents au Mali est accentuée par leur relation au pays d'origine. Tous les « installés » conçoivent leur séjour au Mali comme temporaire, ils prévoient de retourner en Chine où ils ont pour la plupart laissé leur famille. Il s'agit aujourd'hui encore d'une population essentiellement masculine. Leurs rapports de sociabilité sont restreints à un cercle étroit : cadres ou ouvriers de la même entreprise⁴¹, quelques membres de la famille ou du réseau amical construit en Chine. L'ARCM, outil de négociation efficace avec l'ambassade et les autorités maliennes, est elle-même aujourd'hui traversée de conflits.

Les traits spécifiques des mobilités chinoises au Mali rendent peu pertinent l'usage des notions de « diaspora », de « communauté ». Des travaux concernant des populations chinoises anciennement implantée aux États Unis (Waldinger et Tseng, 1992), en Asie ou en Europe (Ma Mung, 1994, 2000) en argumentent l'efficacité heuristique dans certains contextes. Dans le cas des migrations chinoises récentes en Afrique, elles pourraient constituer un obstacle épistémologique occultant à la fois les singularités des nouvelles populations migrantes et les dynamiques enclenchées dans les pays d'accueil.

Il reste que les connotations de la notion de « diaspora » entretiennent des affinités avec une multiplicité d'enjeux sociaux qui sous-tendent ses usages. Construction d'une communauté, d'une identité collective forte, appropriation de territoires locaux liés entre eux et à la patrie d'origine, prédominance d'une migration entrepreneuriale caractérisée par une forte mobilité spatiale et sociale, autant de

41 Selon de nombreux interviewés, il est « mal vu » de fraterniser avec des salariés d'entreprises chinoises concurrentes.

critères qui contribueraient à opposer les diasporas aux migrations prolétaires. On conçoit que cette notion puisse être travaillée en Afrique par une multiplicité de groupes sociaux différenciés, dans des perspectives souvent contradictoires.

Elle peut en effet être considérée comme l'une de ces « formules » définies par Norbert Elias (Elias, 1973)⁴², qui dans la longue durée de leurs usages, intègrent des expériences collectives, des débats liés aux transformations d'une chaîne de configurations sociales. Leur valeur d'usage perdure aussi longtemps qu'elles permettent à des groupes en conflit de donner du sens aux crises, aux ruptures sociales vécues.

Les nouvelles élites chinoises qui se forment en situation d'expatriation articulent leurs discours de légitimation autour des notions associées de « diaspora » et de « communauté ». Les responsables et les adhérents les plus actifs de l'Association des Résidents Chinois au Mali affirment ainsi leur rôle de leaders communautaires, de médiateurs entre les autorités maliennes, la représentation chinoise et les résidents. Les relations qu'ils entretiennent avec les responsables des associations implantées dans différents pays africains les intègrent à un réseau transnational qu'ils espèrent étendre aux pays occidentaux ; ils semblent parfois en attendre une amélioration de leur position dans leur pays d'origine.

Les entrepreneurs les plus prospères⁴³ argumentent leurs stratégies économiques et sociales en dessinant l'étendue des réseaux qu'ils pourraient ou non investir, ils sont alors amenés à évaluer à la fois la situation de la « communauté chinoise du Mali » au sein de la « diaspora » et la position de leur catégorie sociale d'appartenance en Chine.

Les élites maliennes liées à l'appareil d'État⁴⁴ ont volontiers recours à la notion de « diaspora » lorsqu'il s'agit, face aux opposants politiques, de constituer la présence chinoise en atout pour le développement du Mali. Ce terme permet de mettre l'accent sur la « complémentarité » des activités économiques chinoises et locales, de minimiser la concurrence qui s'instaure dans certains secteurs d'activité. L'existence d'une « communauté chinoise » organisée, dotée de représentants reconnus, liée à l'État d'origine, ouvrirait au gouvernement malien un espace stratégique lui permettant de réguler les activités des résidents et les flux migratoires.

À rebours, dans les discours des opposants politiques, des professionnels touchés par la concurrence chinoise, la formation d'une « diaspora » suggère la conquête progressive du territoire national et de ses ressources par une « communauté repliée sur elle-même » et contrôlée par un État étranger.

42 Norbert Elias analyse ainsi l'émergence et les usages sociaux des notions de « civilisation » et de « culture » (*La civilisation des mœurs*, 1973).

43 Les salariés, cadres et ouvriers, se référeront généralement aux « expatriés », aux « chinois du Mali », aux « compatriotes », ou opposeront « gens du secteur d'État » et « gens du privé ».

44 Des entretiens sont actuellement menés auprès des leaders des partis politiques maliens, de responsables d'associations professionnelles et de syndicats ouvriers.

Les définitions antagonistes du développement qui s'élaborent aujourd'hui au Mali se réfèrent aussi bien à une évaluation des politiques étatiques de coopération qu'à une comparaison des différentes modalités de la présence étrangère sur le territoire national. Les usages discursifs de la notion de » diaspora » doivent être rapportés aux spécificités du contexte malien et particulièrement à la transformation des interdépendances entre populations migrantes et locale.

Références bibliographiques

- AMSELLE Jean Loup (1987) Fonctionnaires et hommes d'affaire au Mali, *Politique Africaine*, 26, pp. 63-72.
- BERGERE Marie Claude (2007) *Capitalismes et capitalistes en Chine*, Paris, Perrin (Asies).
- BREDELOUP Sylvie, BERTONCELLO Brigitte (2006) La migration chinoise en Afrique : accélérateur du développement ou sanglot de l'homme noir, *Afrique contemporaine*, 218, pp. 199-224.
- DUPRÉ Mathilde et SHI Weijing (2008) *La présence chinoise en Afrique de l'Ouest : le cas du Mali et du Bénin*, Document de Travail, Agence Française de Développement.
- ELIAS Norbert (1973) *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy.
- GREGOIRE Emmanuel et LABAZEE Pierre Éd. (1993) *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Karthala-ORSTOM.
- HSU Elizabeth (2007) Zanzibar and its Chinese Communities, *Population, Space and Place*, 13, pp. 113-124.
- KERNEN Antoine (2004) *La Chine vers l'économie de marché*, Paris, Karthala.
- KERNEN Antoine (2007) Les stratégies chinoises en Afrique : du pétrole aux bassines en plastique, *Politique Africaine*, n°105, pp. 163-180.
- KERNEN Antoine et ROCCA Jean Louis (1998) La réforme des entreprises en Chine et sa gestion sociale : le cas de Shenyang et du Liaoning, *Études du CERI*, n° 37, pp. 1-35.
- KERNEN Antoine, VULLIER Benoît (2008) Les petits commerçants et entrepreneurs chinois au Mali et au Sénégal, *Sociétés Politiques Comparées*, n° 5 (<http://www.fasopo.org>).
- MA MUNG Emmanuel (1994) Non lieu et utopie : la diaspora chinoise et le territoire, *L'Espace Géographique* n° 2, pp. 106-114.
- MA MUNG Emmanuel (2000) *La diaspora chinoise, géographie d'une migration*, Géophrys.
- MA MUNG Emmanuel (2002) Les mutations des migrations chinoises ; nouvelles migrations, nouvelles formes des migrations, *VEI-enjeux =-imprimé* (131).
- TROLLET, Pierre (1994) Peut-on parler d'une diaspora chinoise ?, *L'espace géographique*, n° 2, pp. 97-105.
- WALDINGER Roger, TSENG Yenfen (1992) Divergent diasporas: the Chinese communities of New York and Los Angeles compared, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 8, (3), pp. 91-115.

Migrants chinois au Mali : une pluralité de mondes sociaux

Françoise BOURDARIAS

L'histoire de chacun des États africains, leurs structures économiques, les dynamiques sociales qui s'y développent, donnent une forme très particulière aux migrations chinoises. Les interdépendances qui lient migrants et populations locales contribuent à orienter les flux migratoires, tandis que la présence chinoise exerce une influence croissante sur les composantes essentielles des sociétés d'accueil.

Cette contribution présente quelques éléments d'observations recueillies au cours d'un terrain mené au Mali (2005-2008). La population chinoise implantée au Mali est très hétérogène. Une perspective micro sociologique fait apparaître une multiplicité de territoires, de calendriers sociaux, de constructions identitaires, indices d'une forte fragmentation sociale. On peut alors s'interroger sur la pertinence de la notion de « diaspora » dans le contexte malien.

Chinese Migrants in Mali: a Plurality of social Worlds

Françoise BOURDARIAS

African States are very heterogeneous. In each of these configurations, history, economic structures, social dynamics, contribute to give a special shape to Chinese migrations, also deeply influenced by the reciprocities with the local population, while the Chinese presence has a growing influence on the main components of some African societies.

In this contribution, we propose some observations collected through a field research in Mali (2005-2008). The Chinese population settled in Mali is very mixed. Micro sociological observations bring out a multiplicity of territories, of social calendars, of identities which reveal the social fragmentation, and suggest some questionings about the pertinence of such a notion as "diaspora" in the Malian context.

Migrantes chinos en Malí: una pluralidad de mundos sociales

Françoise BOURDARIAS

La historia de cada Estado africano, según su estructura económica así como sus dinámicas sociales, da una forma muy particular a las migraciones chinas. Los lazos de interdependencia entre los migrantes y las poblaciones locales contribuyen a orientar los flujos migratorios, mientras que la presencia china tiene una influencia creciente sobre los principios componentes de las sociedades de acogida.

Esta contribución presenta algunos elementos de observación recogidos durante un trabajo de terreno en Malí (2005-2008). La población china implantada en Malí esta muy heterogénea. Una perspectiva micro sociológica hace aparecer una multiplicidad de territorios, de calendarios sociales, de construcciones identitarias, pruebas de una gran fragmentación social. Entonces se puede preguntar sobre la pertinencia de la noción de "diáspora" en el contexto maliense.